

COMPTE-RENDU D'INSTANCE



CSA ACADÉMIQUE

26 JUIN 2023

Ont siégé : 14 personnes côté administration et 10 représentant.es syndicaux.les

DÉCLARATIONS LIMINAIRES

Pour les déclarations des 5 organisations syndicales → 1h 15 min ; arguments des syndicats, nous n'avons pas eu d'instance depuis janvier, le recteur répond « ah mais moi, j'aurai bien voulu, car on a des choses à se dire »

ADOPTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CSA

SUD éducation s'abstient car la seule féminisation qui est faite dans le règlement intérieur concerne le fait que le référent VSST peut aussi être référente !

RÉFORME DU LYCÉE PRO

Sur lycée pro, rien de fermé à la rentrée, rien de plus que ce qui a été acté en janvier. 3 sujets, taux de décrochage lié à des facteurs sociaux, passage à l'enseignement supérieur pas de lien immédiat entre lycée pro et emploi, inadaptation entre les sections et l'attente des employeurs, exemple rencontre avec la filière du

tourisme montre qu'il faut adapté les filières pro accueil, il faut les « coloré », ex nucléaire pour le bac pro, car cela leur permettra d'avoir un métier plus facilement. Gratification des stages, c'est une mesure sociale, élève vont loin de leur domicile comme repas et transport pas pris en charge donc cumul des gratifications 1200 en 3 ans.

LOGICIEL OPAL :

→ C'est une aide sur la technique, l'enclenchement 5ème vague est compliqué mais au final cela va permettre d'économiser beaucoup de temps. Une organisation syndicale souligne cela doit certes économiser du temps, mais cela fait 3 ans qu'ils attendent et en attendant les administratif en pâtissent dans leurs conditions de travail. Il s'agit d'une variable d'ajustement avec frais humains.

MÉDECIN SCOLAIRE

→ Demande à faire classer les départements de l'académie en désert médical pour que l'on envoie des étudiant.es en médecine en médecin scolaire.

LE STATUT DES AESH

AESH compliquée de comment on fait passer de 24h à 35h avec temps plein, avec salaire unique, pour avoir même emploi sur scolaire et péri-scolaire.

LES PROFS DE TECHNOLOGIE NON RENOUELE A CAUSE DE LA SUPPRESSION DE CETTE MATIERE EN 6EME

→ Nous allons étudier un par un, car il y en a pas tant, je voudrai que ces gens qui ont une compétence en technologie viennent enseigner dans le 1er degré. C'est une possibilité. Candidaté à PE. Ce serait du gagnant/gagnant. La pédagogie déployée dans les ateliers ressemblent aux travail en petits groupes dans les écoles. Une organisation syndicale propose qu'il pourrait aussi aller dans les lycées pro pour la filière SN, car pas assez de profs.

LA REMISE EN CAUSE DE LA LOI RIHLAC DONNANT AUTORITE AU DIRECTION D'ÉCOLE SUR TOUT LE PERSONNEL PRÉSENT SUR TEMPS SCOLAIRE (DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET MUNICIPAUX)

→ Je connais pas mal de direction d'école qui ne se sentent pas bien, car ils ne peuvent pas trancher face aux divergence de chacun, c'est donc pour leur permettre de prendre des décisions sans pour autant en faire un supérieur hiérarchique

RÉPARTITION DE LA DOTATION ASSISTANCE ÉDUCATIVE (POINT D'AVIS AVEC VOTES)

Au total sur l'académie : -11,9 ETP d'AED pour les lycées
- sur le 77 : -3,4 ETP

- sur le 93 : -7,3 ETP

- sur le 94 : -1,2 ETP

Cette baisse s'explique en raison du processus de Cdisation, il faut réduire le plafond d'emploi,

Comme ce ne sont pas des postes entiers qui ont été enlever, cela va faire des temps partiels pour les AED.

Il y a eu 60 000 heures en HSE pas dépenser, il doit donc rendre des comptes, mais il avoue qu'il n'a pas vraiment fait la publicité nécessaire sur les HSE et que les chef.fes d'établissement n'étaient pas au courant !

Les organisations syndicales soulignent que ce n'est pas du tout sûr que les AEDs veuillent faire des heures supplémentaires. Il faut des ouvertures de postes pas des heures supplémentaires.

A la demande de la prise en compte des spécificités des lycées (par exemple, si plusieurs cours, si c'est un lycée avec beaucoup d'intrusion...), selon le recteur, ce n'est pas le nombre d'AEDs qui changent l'intrusion des malfrats. En revanche, il a l'air enjoué par l'idée de mettre des prunus spinoza, pour éviter les intrusions.

Le recteur souligne qu'il a eu des motions du lycée Suger à Saint Denis et d'Henri Wallon à Aubervilliers.

Une organisation syndicale demande des brigades de remplacement AED, donc garder ETP pas HSE. Mais le recteur préfère garder des HSE et des faire des temps partiels pour permettre de réguler s'il y a des arrêts maladies, congés maternité, ...

→ Toutes les organisations syndicales vote contre, il n'est pas possible de se satisfaire de la CDisation en contrepartie d'une baisse d'ETP.

LA CDISATION DES AED ET AESH

Les AED qui ont fait 6 ans fin 2023 et qui seront Cdisé.es représentent 149 ETPS soit 165 personnes physiques

Les AESH qui ont fait 6 ans fin 2023 et qui seront Cdisé.es représentent 1600 ETP soit 2445 personnes physiques. Elles seront gérées à partir 1er septembre gérer par DSDEN. Petit à petit, il n'y aura plus d'AESH géré.es dans établissement mutualisateurs.

REHAUSSEMENT SUR LA GRILLE DE RÉFÉRENCE DE L'INDICE DES CONTRACTUELS B ET C (POINT D'AVIS AVEC VOTE)

Cela est propre à l'académie. Pas d'opposition à une hausse, mais on n'est toujours pas pour statut égal devrait avoir salaire égal. Beaucoup de fusion entre les C et B, différentiel disparaît. On demande une égalité traitement entre les titulaire et contractuel

→ 9 organisations syndicales s'abstiennent, 1 est pour

ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL DANS LES CONSEILS MÉDICAUX PLENIERS

→ les personnes qui siègeront à cette instance seront des camarades de la CGT éducat'ion et de la FSU.

MODALITÉ DE MISE EN ŒUVRE DU PACTE

- La part fonctionnelle du Pacte est de 24 102 pour le 1er degré et 41 600 pour le second degré (dont 4200 pour la voie pro), à diviser en 3 pour chacun des départements.
- Il y aura une prise en compte que les enseignant.es font ce métier pour leur planning qui permet de s'organiser sur une année, donc sur les pactes de remplacement, il ne sera pas possible d'un appel du jour au lendemain. Un créneau sera banalisé sur toute l'année pour que les collègues puissent s'organiser.

- Quelqu'un qui ne veut pas prendre de pacte ne se verra pas refuser un cumul d'emploi pour une autre activité.
- Pour les enseignant.es du 1er degré qui vont faire un pacte au collège, le recteur à la solution : les mercredi matin, de 9h à 11h formation ou conseil des maitres.ses et de 11h30 à 12h30 aux collèges Attention, il ne faudra pas faire passer les PE pour des spécialistes des élèves en difficulté mais pédagogiquement très intéressant que PE au collège.
- Selon le rectorat le Pacte est un mélange de revalorisation du travail des enseignant.es, plus d'autonomie des établissements scolaires et une prise en compte des élèves en difficulté. Un triangle qui quand il sera bien fait, fonctionnera bien ! Au 1er septembre cela ne sera pas bien fait !
- Il faudrait pas cannibaliser les municipalités, à St Denis, si moins d'enseignantes, il y aura des étudiant.es et anim d'asso pour le soir. Pour l'EN reprendre ce qui est fait par les municipalités.
- Pacte inséquable des lycées pro, cela avait été proposé, pour avoir une prime attractive, car beaucoup de prof de lycée pro passent aussi le CAPES.

CARTE DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES HORIZON 2027

Domaine maintenance, stratégie, bientôt besoin formé pour les véhicules électriques.

PLAN DE FORMATION 2023-2024

Le rectorat se félicite du bilan des formations avec l'École académique de la formation continue.

Pour l'année prochaine, ils proposeront des formations sur le temps de vacances scolaires parce que dans l'opinion public cela ne passe pas que les formations aient lieu sur du temps de classe !

POINT SUR LE PLAN DE REQUALIFICATION DE LA FILIÈRE ADMINISTRATIVE

Voir le doc, qualification que si sont vacants

PRÉPARATION DE LA RENTRÉE SUR LE PLAN RH

→ « J'ai écrit aux contractuel.les pour leur dire que je les reprenais tous et toutes jusqu'à août 2024. » Pour le 1er degré, ce sont des contrats de 2 ans
2187 renouvellements contractuel.les, mais il manque encore 700 retour de contrat signés 2nd degré
Il y aura une phase d'ajustement en septembre. En signant le maximum de contrat maintenant, l'idée est d'essayer de prévoir les affectations avant les vacances.
Il y aura des recrutements supplémentaires, 195 pour la voie pro
Les postes qui n'ont pas été reconduits 126 dans les 4 disciplines (techno 76, HG 35, SVT 20, EPS 5), sur la base de l'ancienneté.
Le rectorat dit qu'il ne veut pas surconsommer ni sous consommer
Pour les pys, rien de prévu !
Pour CPE en cours
Pour 1er degré, en cours
Le rectorat se félicite de recueillir de plus en plus les avis de chef d'établissement que ce soit pour les CDD ou les CDI, ce qui permet de savoir plus sur les contractuel.es.

OBSERVATOIRE CONTRE LES DISCRIMINATIONS LGBT

Prévu à la rentrée 2023, nous aurons une liste des missions qui travailleront avec l'observatoire ainsi que les différentes

associations partenaires. Idée de coordonner toutes les actions qui se passent dans les établissements.

2 VŒUX PROPOSÉS PAR FO ET VOTÉ PAR TOUTES LES ORGANISATIONS SYNDICALES PRÉSENTES

Le CSA de l'Académie de Créteil exige le retrait immédiat du dispositif « Pacte » imposé par le ministère, qui vise à remettre en cause les statuts des personnels et introduire la logique du « paiement à la tâche ». Il exige a contrario une véritable augmentation des salaires pour tous les personnels par une augmentation significative de la valeur du point d'indice permettant le rattrapage du pouvoir d'achat perdu, ainsi que la réindexation de la valeur du point d'indice sur l'inflation. Il exige que des mesures immédiates de recrutement soient prises pour garantir de vrais remplacements, que ce soit dans les écoles, ou dans les collèges et lycées en respectant les disciplines enseignées.

Remarque du recteur : on va mettre au vote, mais j'ai rien enlevé comme moyens, j'ai pas touché au heures supplémentaires, je laisse l'enveloppe devoirs faits, ainsi que les IMP, je ne retire rien. Vous dites ça sera pour l'année prochaine, mais qu'en savez-vous ? Nous ne connaissons pas en avance le budget, vous connaissez quelqu'un.e à Bercy ?

Le CSA de l'académie de Créteil condamne les annonces faites par la ministre El Haïry de vouloir introduire le SNU dans les lycées via la mise en place de « classes d'engagement ». Les jeunes ont besoin de cours, d'enseignements, pas de dispositifs visant à les embrigader à l'armée. L'armée hors des écoles ! Pas de SNU à la place des heures de cours !

Remarques du rectorat : vous parlez de condamnation, mais l'armée reste une institution républicaine, donc mettre en opposition deux institutions, votre avis ne va pas trop vous pouvez nous le relire. Je trouve votre proposition dangereuse, je le répète, c'est dangereux d'opposer nos racines et nos libertés reposent sur l'esprit de Valmy Sur le SNU et la défense en général. A un moment le lien armé-nation par circonscription. Pas de lien avec armée et société a pu montrer par le passé que ce n'est pas une bonne chose. Le lien armée-société est important. Donc SNU pas pré-bureau de recrutement

2 MENACES DU RECTEUR :

Sur le pacte, je vais être très désagréable. Vous avez le droit d'être contre le pacte en tant qu'OS et il peut y avoir des motions dans les établissements. Mais, je ne souhaite pas qu'il y ait dans la salle des profs, des phénomènes d'intimidation de collègues sur d'autres collègues, sinon ce sera un conseil de discipline tout de suite.

Autres moments désagréables, sur la laïcité, les fonctionnaires appliquent la loi, sinon on n'est pas fonctionnaire, nous la ferons strictement respecter, car nous sommes dans un modèle républicain, bien sûr nous l'appliquerons avec discernement et pédagogie, nous n'enverrons pas tous les élèves en conseil de discipline, mais on doit faire respecter la loi.